

## Les Infos utiles



Jean-Marie HENRAS

Responsable du service technique

Contact :  
Tél : 05 65 21 80 69



Florence PILLER

Responsable administrative  
Agent de développement local

Contact :  
Tél : 05 65 20 34 92  
Fax 05 65 20 02 63  
Mail : cccm.secretariat@wanadoo.fr

Siège de la communauté :  
10, avenue du Gal de Gaulle  
BP 11  
46170 CASTELNAU MONTRATIER  
www.cc-castelnau-montratier.fr

Permanence :  
du Lundi au vendredi  
de 9h à 12h15  
et de 13h15 à 17h

### SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CASTELNAU-MONTRATIER

Vous habitez :

Castelnau-Montratier, Cézac, Flaugnac, L'Hospitalet, Pern, Saint-Paul de Ioubressac, Sainte-Alauzie

Vous pouvez vous rendre à : **CASTELNAU-MONTRATIER**

Le mardi matin (jour de foire) et tous les dimanches matin

	Arrivée	Départ
2 <sup>ème</sup> mardi du mois	9h30	11h30
Dimanche	10h00	12h00

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de téléphoner à :  
SARL Raynal voyages - 46000 CAHORS  
Tél. 05 65 23 28 28

le lundi de 8 à 18h pour le mardi matin, le samedi de 8h à 16h pour le dimanche matin.

Vous serez pris en charge à votre domicile et ramenés à celui-ci.  
Tarif unique : Aller : 3 € - Aller/retour : 5 €

### DÉCHETTERIE DE CASTELNAU-MONTRATIER

Z.A. des Peyrettes  
46170 Castelnau-Montratier  
Tél.-Fax : 05.65.21.47.59

Horaires :

Lundi, mardi : 14h - 18h  
et samedi : 14h - 17h  
Mercredi et vendredi : 9h - 12h  
Fermeture les dimanches,  
jeudis et jours fériés

### POUR LES TOUS PETITS LES CRÊCHES VOUS ACCUEILLEN

- Farandole à l'Hospitalet  
05 65 21 07 72
- Iles aux enfants à Castelnau-Montratier  
05 65 21 10 47

### VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Une liste est à votre disposition  
au secrétariat de la communauté  
de communes

### Vous avez plus de 60 ans, vous rencontrez des difficultés :

Votre EPA (Espace Personnes Agées Sud-Lot)  
est de permanence le mardi de 14h à 16h30 au  
centre médico-social de Castelnau-Montratier,  
rue du Maréchal Joffre - 05 65 30 32 82  
ou le jeudi de 14h à 16h30 à la mairie de  
Montcuq.



Roselyne VIGNALS  
Responsable des  
ressources  
humaines

Contact :  
Tél : 05 65 21 47 63  
Fax 09 70 62 22 55  
Mail : cccm.rh@orange.fr

### TÉLÉ ALARME

Le SDIS du Lot - 05 65 23 05 50

Pour les personnes n'ayant pas reçu le  
journal communautaire en raison de leur  
choix de distribution, vous pouvez vous le  
procurer auprès de votre Mairie ou le lire  
sur le site internet de la Communauté de  
Communes de Castelnau-Montratier.

### OFFICE DE TOURISME DE CASTELNAU-MONTRATIER

27, Rue Clémenceau  
46170 Castelnau-Montratier  
Tél : 05.65.21.84.39  
Fax : 05.65.21.84.56

## La Voirie

L'activité principale de l'équipe voirie de notre  
Communauté de communes concerne l'entretien de  
nos routes et chemins mis à disposition. Le programme  
annuel est défini en commission « voirie » par les  
délégués de chaque commune, à partir d'un « dia-  
gnostic » effectué en début d'année lors de la tradi-  
tionnelle « tournée voirie » réalisée par Jean Marie  
HENRAS, contrôleur des travaux et responsable de l'é-  
quipe avec le Maire de la commune et les commissions  
voirie de chacune des communes concernées.  
Ainsi, en 2009, et comme chaque année, le chapitre  
voirie est au premier rang dans le budget des investis-  
sements soit 350 000 euros. L'équipe a réalisé :  
23,350 km de voies refaites à neuf (dont 10,750 km de  
« tri couches » et 12,600 km de « bi couches » de  
bitume)  
8000 tonnes de « 0/20 » répandues et 400 tonnes d'é-



### Chantier de Montaudou

En gestation depuis quelques années le projet de rectification des  
virages du CD 49 a été réalisé cet été.

Ces travaux de voirie ont permis d'améliorer la circulation dans le  
secteur de Montaudou situé sur la commune de Castelnau  
Montratier.

La sécurité des usagers, en particulier celle des transports scolaires  
a été ainsi augmentée par une meilleure visibilité et un élargissement  
de la chaussée permettant un croisement plus aisé des véhicules.

Le coût de cette opération s'élève à : 35 000 €  
Entreprise TREZIERES : rectification des virages  
CCCC équipe Technique : revêtement de la chaussée

mulson ont été nécessaires sans oublier l'indispensable  
« point à temps » réclamé par l'ensemble des élus et  
qui permet d'assurer le maintien en bon état de l'en-  
semble de voies communales et chemins que nous  
empruntons au quotidien.

L'élagage est également au programme et l'équipe a  
parcouru plus de 500 km répartis sur deux tracteurs  
avec une épareuse.

L'entretien des aqueducs, murets et ponts font partis  
de leurs missions. Elle veille également à la signalétique  
routière indispensable à notre sécurité.

Mais 2009 a été une année exceptionnelle car au-delà  
de leurs mission habituelle, l'équipe a été mobilisée sur  
deux « gros » chantiers :  
la rectification du virage de Montaudou et l'aménage-  
ment du bâtiment Lagarde (détail ci-après).



## Le site internet évolue



[www.cc-castelnau-montratier.fr](http://www.cc-castelnau-montratier.fr)



## L'EDITORIAL



Ce bulletin, véritable trait d'union entre la CCCC et les admi-  
nistrés me permet de vous rendre compte du travail effectué  
au cours de l'année écoulée, mais aussi de vous faire part de  
l'avancement de nos projets.

L'ouverture au public de la piscine, pour la première fois  
durant toute une saison estivale, a permis de confirmer la  
tendance observée en 2008, à savoir un attrait incontestable  
de la population communautaire, et des environs, pour cet  
équipement. Environ 13 000 entrées durant la saison, une  
moyenne journalière de 168 entrées et quelques pics à 400  
personnes. Une aide européenne à hauteur de 120 000 € a  
été la bienvenue pour améliorer le financement de cet inves-

tissement. Pour ce qui concerne le fonctionnement nous efforçons de limiter le  
déficit évalué à environ 30 000€ pour la saison écoulée.  
Dans le cadre de la compétence économique, obligatoire pour les communautés  
de communes, nous sommes en train d'acquiescer les terrains nécessaires à l'extension  
de la zone artisanale de Peyrettes à Castelnau Montratier. Les transactions en cours  
devraient porter à près de 5 hectares les acquisitions au terme de l'année 2009.  
L'objectif est de pouvoir répondre le plus rapidement possible aux demandes d'ex-  
tension ou de création d'entreprises.

Le dossier ADSL vient lui aussi de franchir au mois d'octobre une étape détermi-  
nante avec l'attribution à l'entreprise ALSATIS du marché « couverture haut débit des  
zones de la CCCC non éligibles à la technologie DSL ».  
La solution retenue à l'unanimité par le conseil communautaire est une technologie  
WIFI.

Le bâtiment communautaire de Lagarde est en voie d'achèvement, il sera mis à la  
disposition du personnel de voirie avant la fin de l'année. Il a été conçu pour recevoir  
également les réunions du Conseil Communautaire.

La CCCC a approuvé la venue dans la Zone Industrielle de Cahors Sud du  
Conseil Général du Lot qui rentre à hauteur de 48 % dans la nouvelle structure (un  
Syndicat Mixte) qui regroupe l'ex SYCALA et le SMACALA (syndicat de l'aérodrome).  
Dotée de moyens plus importants cette zone devrait connaître un développement  
plus rapide. Je souhaite à cet égard la bienvenue au nouveau Centre de tri de la Poste  
et à nos amis facteurs sur la commune de l'Hospitalet. Tout va donc pour le mieux pour  
le nouveau Maire de cette commune, Jean Pierre ALMERAS, à qui je souhaite égale-  
ment une entière réussite.

Une expérimentation concernant le portage des repas à domicile va être lancée  
au 1<sup>er</sup> décembre. Ce service sera assuré conjointement par l'ADAR et la CCCC.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse passé entre la Caisse d'Allocations  
Familiales (CAF), la CCCC a installé sur la commune de Castelnau Montratier une aire  
de jeux multisports à proximité du collège Emile Vaysse. Cet équipement pourrait être  
généralisé sur les communes de la CCCC si les financements sont au rendez vous...  
En effet le projet de réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe  
professionnelle qui l'accompagne font planer de lourdes incertitudes sur les budgets  
des communes et des communautés de communes de petites tailles.  
Malgré ce contexte peu favorable vous pourrez constater à la lecture de ce bulletin  
que la CCCC avance à un rythme soutenu et dans un esprit véritablement construc-  
tif.

Aussi je tiens à rendre hommage à tous mes collègues du Conseil Communautaire et  
à tous les élus de notre canton qui se dévouent pour faire vivre nos collectivités. En  
effet au moment même, ou selon le discours officiel, nos élus seraient trop nombreux  
trop dépendants trop coûteux pour notre nation, je précise qu'une très large majorité  
d'entre eux agit bénévolement. Selon une étude réalisée par l'Association des  
Communautés de Communes du Lot le coût des élus communaux, s'ils percevaient la  
totalité des indemnités prévues par la loi (ce qui est loin d'être le cas) serait de 0,29€  
par habitant et par an dans le département du Lot.

Nos campagnes, déjà mises à mal par les difficultés auxquelles sont confrontées nos  
agriculteurs, n'ont pas besoin de mauvais coup supplémentaire.  
Bien au contraire je considère, sans esprit partisan, que ces réformes dont certaines  
sont à l'évidence nécessaires, devraient réaffirmer la solidarité nationale envers les ter-  
ritoires ruraux et permettre enfin la mise en œuvre d'une véritable péréquation entre  
les collectivités.

Jean Claude BESSOU  
Président de la CCCC

Le comité de rédaction : Maurice ROUSSILLON (rédacteur en chef), Jean-Claude BESSOU, Jean-Pierre ALMERAS, Françoise ANDRIEU, Philippe ANDRIEU,  
Geneviève BONNAUD, Bernard CUNY, Emilie MESLEY, Jacques PERIE, Rachel TREZIERES, Jacques ROLS, Agnès VINCENT.



## Tourisme

La Communauté a la compétence tourisme, facteur important de l'économie locale.

L'Office de Tourisme dispose d'une équipe dynamique qui fait connaître les charmes de la communauté bien au delà de la région. Il met à disposition des guides de randonnées, liste d'hébergement, adresses de producteurs locaux ainsi qu'un agenda mensuel des manifestations locales. Ces supports sont diffusés sur notre canton mais aussi dans les foires expositions nationales ou en collaboration avec les offices régionaux.

Un premier bilan fait apparaître que, malgré la crise, la saison a été majoritairement bonne. Par rapport à 2008, la fréquentation touristique est en forte hausse. L'avant saison a démarré lentement mais la saison estivale a connu de belles tendances.

La piscine a eu une très bonne fréquentation.

Les usagers nous ont témoigné une très grande satisfaction. Elle est un plus pour les locataires et campeurs.

Une aire de vidange pour les camping-cars a été implantée près du camping municipal.

Parmi les très nombreux visiteurs reçus par l'office de tourisme cette année une forte demande a été exprimée pour les circuits de randonnée pédestre et de cyclotourisme.

Notre territoire compte 6 circuits pédestres ; balisés et entretenus annuellement par Quercy contact insertion.

Afin de répondre aux souhaits des amateurs de cyclotourisme le Conseil Général, en collaboration avec la communauté de communes a créé des boucles cyclistes. 2 circuits supplémentaires seront proposés dès l'année prochaine sur notre secteur : 1 sur route et 1 circuit VTT.

## EDITION LOTOISE 2009 DE LA RANDONNEE OCCITANE FLAUGNAC / CASTELNAU-MONTRATIER / ST PAUL DE LOUBRESSAC



Les Randonnées Occitanes se déroulent chaque année dans chaque Département de Midi-Pyrénées, organisées par un club de randonnée pédestre en collaboration avec les comités régional et départemental. Les 17 et 18 Octobre dernier, une cinquantaine de bénévoles de l'Association cantonale Trotte-Cailloux et de sympathisants extérieurs, au terme d'un travail de près d'une année, ont permis à plus de 1100 randonneurs venus de toute la région Midi-Pyrénées, de parcourir plus de 20 kilomètres de sentiers sur les trois communes de Flaugnac, Castelnau-Montratrier et St Paul de Loubressac, par une journée particulièrement ensoleillée.

Une visite commentée de Flaugnac et de Castelnau-Montratrier, ainsi que du Moulin de Brousse, ont enrichi la découverte du patrimoine et des activités locales, ce qui constitue, outre l'intérêt sportif de ces jour-

nées, l'objectif des Randonnées Occitanes.

Les participants ont pu notamment déguster des productions locales: chasselas offert sur les points de ravitaillement, Vins des Côteaux du Quercy...

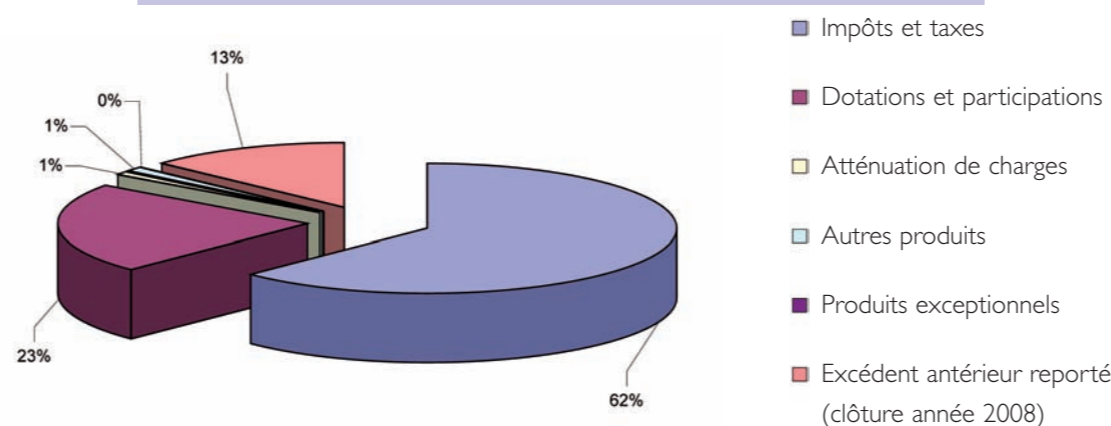
Ces deux journées, soutenues par de nombreux sponsors et par les collectivités territoriales, ont été clôturées par les responsables départemental et régional de la randonnée, en présence des élus locaux. M. le Président de la Communauté de Communes a souligné la richesse patrimoniale du Quercy Blanc et la nécessité de maintenir l'activité agricole dans ces campagnes, essentielle au maintien d'une architecture des paysages propices à l'installation et à la vie des populations.

Outre le plaisir de la marche, les randonneurs sont attentifs à la préservation des paysages et du patrimoine dont font partie les chemins et sentiers qui tissent nos campagnes. Après des décennies du « tout automobile », les élus comprennent l'enjeu touristique et économique pour notre territoire et l'intérêt de cette activité pour le bien-être et la santé du marcheur.



## L'aspect financier de la communauté de communes

### Recettes de fonctionnement 2009 : 1 654 398 euros

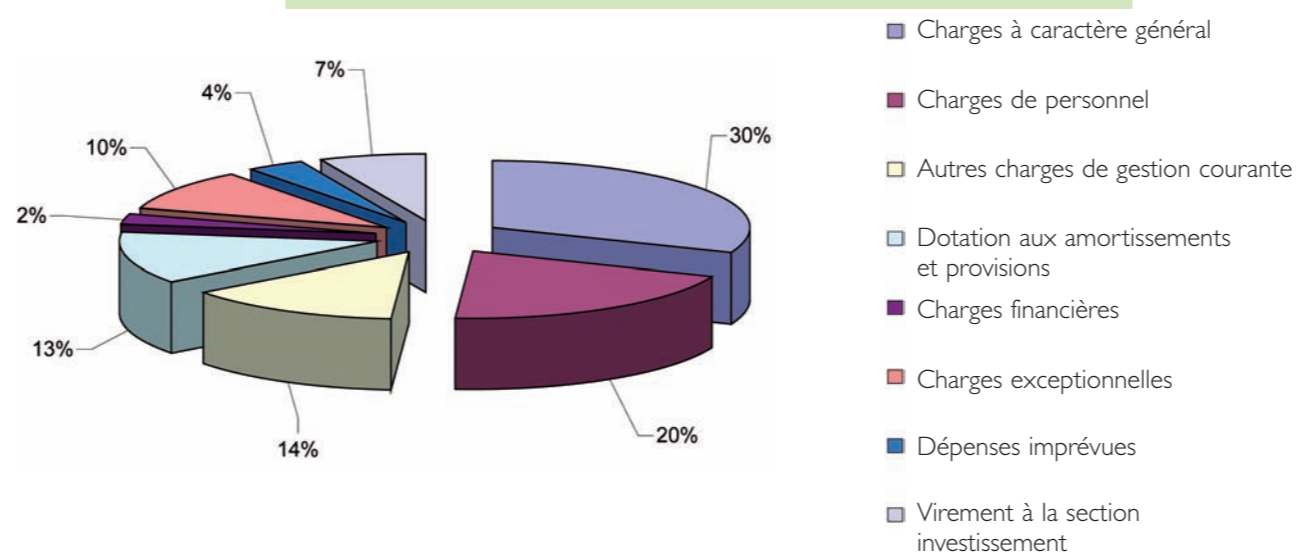


Le taux des quatre taxes directes est resté inchangé depuis 2000 soit :

- 4,47 % pour la taxe d'habitation,
- 8,74 % pour le foncier bâti,
- 66,72 % pour le foncier non bâti,
- 9,25 % pour la taxe professionnelle.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est de 11,20 % pour l'année 2009 (11,70 % en 2004, 11,76 % en 2005, 11,85% en 2006, 11,95% en 2007, 11,55% en 2008)

### Dépenses de fonctionnement 2009 : 1 654 398 euros



#### Principaux investissements imputés sur le budget 2009

Bâtiment Lagarde	271 000 €
Zone artisanale	120 000 €
Fonds de concours aux communes	140 000 €
Achat et renouvellement de matériel	31 000 €
Finitions piscine	30 000 €
Aire multisports à Castelnau-Montratrier	30 000 €
Travaux sur la voirie	375 000 €

Aspect financier Aspect financier Aspect financier Aspect financier Aspect financier

## Action sociale

### Activités auprès de la jeunesse

Dans le cadre du nouveau C.E.J. (Contrat Enfance Jeunesse) signé avec la C.A.F. et la M.S.A. en décembre 2008, des actions nouvelles vers les jeunes de 11/14 ans et de 14/18 ans ont été mises en œuvre avec l'animateur Jérôme BALAGUER (ci-joint un résumé de ses activités).

Pour les 11/14 ans, l'activité s'est inscrite dans le projet pédagogique de l'ALS.H. de L'Hospitalet pour être compatible avec la réglementation de la D.D.J.S. (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

Pour les 14/18 ans, n'ayant pu ouvrir un accueil jeune pour 2009, l'animateur a malgré tout assuré quelques rencontres et organisé une sortie de ski. L'effort des communes d'ouvrir un ou plusieurs accueils jeunes devrait se poursuivre en 2010.

En novembre, des comités de pilotage ont présenté un bilan et les perspectives des structures d'accueil (crèches, assistantes maternelles et centres de loisirs) pour l'année à venir.

Une convention entre les écoles primaires (PERN, ST PAUL DE LOUBRESSAC et CASTELNAU MONTRATIER) et la CCCM sera conclue en 2010 pour une initiation à différents sports (assuré par Jérôme BALAGUER, éducateur sportif de la CCCM).

Une réflexion sera menée afin de poursuivre les animations sportives durant la période estivale où Jérôme BALAGUER est à plein temps à la piscine.

Sur le plan financier, même avec le soutien de la C.A.F. et de la M.S.A., l'extension de compétence de la CCCM demande un effort conséquent qui s'appuiera dès 2010 sur des principes et des règles forfaitaires d'aides aux structures d'accueil pour la durée du C.E.J.

### Aire multisports



Au mois de mai 2009 a été réalisé sur la commune de Castelnau un espace multisports. Financé par la CCCM à partir de la ligne budgétaire « Contrat Enfance Jeunesse » la fourniture et la pose représentent un montant d'investissement de 29 940,20 euros.

La mairie de Castelnau a pour sa part aménagé le revêtement et le marquage du sol pour un coût de 7 825,43 euros.

Cette aire de jeu d'une surface de 425 m<sup>2</sup> comprend

- 2 frontons pare ballons
- 2 buts de hand-foot
- 2 panneaux de basket
- 2 poteaux volley-badminton

Après l'aire réalisée l'année dernière sur la commune de St Paul ce deuxième espace vient compléter les installations sportives sur le territoire de la CCCM. En fonction des besoins ou des demandes et des aides financières accordées d'autres structures pourraient voir le jour dans les années à venir.

### Portage des repas à domicile

La CCCM, après une enquête auprès des habitants du territoire, a souhaité mettre en place, à titre expérimental, en décembre 2009 un portage de repas à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer de manière temporaire ou durable.

Grâce au concours de l'ADAR du Quercy Blanc, le service sera assuré tous les 2 jours en liaison froide. Les livraisons auront lieu l'après-midi car pour l'instant le véhicule utilisé livre les repas aux écoles le matin. Des modifications pourront être apportées suivant l'ampleur que prendra ce service.

N'hésitez pas à contacter la CCCM ou l'ADAR pour tout renseignement complémentaires.

